

## COMMUNE DE MUS

### CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 JUILLET 2016

Date de la convocation : premier juillet 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le lundi 11 juillet deux mille seize, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Madame Vivette LOPEZ, le Maire.

Présents : Présents : M Gérard DUPLAN, 1<sup>er</sup> adjoint, Madame Valérie COSTE, 2<sup>ème</sup> Adjointe, Messieurs et Mesdames Stéphanie ALCON, Frédéric AUSSEL, Mathieu BECHARD, Patrick BENEZECH, Philippe CARRANO, Emilie GACHON, Armelle GROSJEAN, Olivier NISSARD, Camino SASTRE MAGRO, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mesdames Marlène ROSE, Marie GAUTIER et Monsieur Jean-Louis BLANC.

Madame Marie GAUTIER donne procuration à Monsieur Gérard DUPLAN.

Madame Marlène ROSE donne procuration à Madame Vivette LOPEZ.

La séance est ouverte à dix-neuf heures et trente minutes. Madame Sylvie ROLDAN, Secrétaire de Mairie, est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **MARCHE – ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Madame le Maire explique qu'il a été nécessaire de lancer un appel d'offre pour l'entretien de l'éclairage public du village, l'actuel prestataire arrêtant son activité.

Trois entreprises ont soumissionné : ALBARES SA, CITEOS et SPIE.

Madame le Maire explique l'analyse des offres de chacune des entreprises qui a été faite et soumet l'avis de la CAO du 08 juillet 2016 au Conseil municipal à savoir :

Le classement des trois entreprises est :

Enveloppe	Entreprises	Critère 1 = prix (50%)	Critère 2 = valeur technique (50%)	Note totale	Classement
1	ALBARES SA	50.00	47.50	97.50	1
2	CITEOS	30.28	48.50	78.78	3
2	SPIE	37.36	50.00	87.36	2

Avis de la CAO : retenir le candidat ALBARES SA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Retenir, le candidat ALBARES SA, pour l'entretien de l'éclairage public du village.
- Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents liés à ce marché public.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Madame le Maire rappelle le passage du Tour de France à Mus, le 14 juillet et précise que le soir, comme tous les ans, il y aura les jeux pour les enfants, les taureaux et le diner festif sur la place du village.
- Madame Valérie COSTE explique que la distribution des lampions pour le défilé du 14 juillet se fera cette année à la salle des Tournesols.
- Monsieur Gérard DUPLAN précise que des arrêtés réglementant la circulation et le stationnement durant la fête, comme chaque année, seront affichés et visibles par tous.
- Monsieur Gérard DUPLAN rappelle que durant le passage du Tour de France, la circulation rue du Pont Neuf et des Brézines sera bloquée de 9h à 15h.
- Monsieur Gérard DUPLAN informe que la CCRVV prend à sa charge les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité à la cantine (coût 26 000 €).
- Monsieur Gérard DUPLAN informe que le 20 juillet à 17h30 en mairie, aura lieu une réunion avec le SMEG afin de faire le point sur les réseaux électriques et leur éventuelle extension.
- Madame le Maire informe qu'une signalisation pour réglementer le stationnement impasse de l'Eglise, va être mise en place.
- Madame le Maire informe que la personne retenue pour l'appartement de la mairie, n'a pas donné suite. Elle suggère aux conseillers de proposer des personnes en attente de logement à qui ce deux pièces pourrait convenir aux conditions décidées lors de la précédente séance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.